1958

## INSTITUT OCÉANOGRAPHIQUE DE NHATRANG (VIÊT-NAM)

CONTRIBUTION No 37

# PAGURES DU VIÊT-NAM

Sur quelques espèces

du Genre Calcinus DANA

INVERTEBRATE
ZOOLOGY

crustacea

par

JACQUES FOREST

## DIVISION MARINE INVERTEBRATES

1958

[Première publication: Bull. Mus. Hist. Nat., XXX, 1958, No 2, pp. 184-190; No 3, pp. 285-290].



## INSTITUT OCÉANOGRAPHIQUE DE NHATRANG (VIÊT-NAM)

CONTRIBUTION Nº 37

#### LES

### PAGURES DU VIÊT-NAM

II

Sur quelques espèces du Genre Calcinus DANA

par

JACQUES FOREST



## LES PAGURES DU VIÊT-NAM. 11, SUR QUELQUES ESPÈCES DU GENRE CALCINUS DANA.

Les collections de l'Institut Océanographique du Viêt-Nam comprennent plusieurs espèces de Pagures du genre Calcinus Dana. Trois d'entre elles ont été étudiées par Fize et Serène (1955) : C. herbsti de Man, C. gaimardi H. Milne Edwards et C. latens Randall. Les soixante-dix spécimens qui m'ont été communiqués appartiennent à quatre espèces. L'une, C. minutus Buitendijk, a été décrite d'Indonésie en 1937; une seconde, représentée par un unique spécimen de petite taille, est apparentée, sinon identique, à C. spicatus Forest, connu, par le seul holotype, de Mangareva (îles Tuamotu). Enfin deux autres espèces ne me semblent pas avoir encore été décrites; ce sont Calcinus vachoni sp. nov. et Colcinus pulcher sp. nov.

Je n'ai donné ici que des descriptions sommaires avec des dessins des régions caractéristiques et des remarques comportant principalement des comparaisons avec les formes voisines. Il faut insister sur la variabilité importante que l'on observe dans le genre Calcinus; il existe tout d'abord un dimorphisme sexuel dans la forme et l'ornementation des chélipèdes (cf. Forest, 1951, pp. 87, 94; 1956, p. 225): la main gauche en particulier est en général plus allongée et plus lisse chez les mâles. D'autre part, l'allongement des pédoncules oculaires est souvent fonction de la taille: ces appendices sont plus longs et plus grêles chez les plus grands individus.

Des aquarelles, communiquées par R. Serène, permettent d'indiquer la coloration sur le vivant. Pour C. pulcher les marques colorées persistent dans l'alcool, atténuées, mais assez visibles pour que l'on reconnaise immédiatement l'espèce. Par contre C. minutus et C. vachoni ont une pigmentation moins vive, assez variable chez le second, et qui disparaît plus ou moins complètement dans l'alcool.

Tous les Calcinus étudiés proviennent de la région de Nhatrang. La plupart des récoltes ont été faites à la main ou par plongée jusqu'à six mètres environ de profondeur, sur des blocs de coraux vivants ou morts. On notera que les deux formes les plus abondantes, Calcinus minutus Buitendijk et C. váchoni sp. nov., ont été recueillies, à une exception près, en des stations parfois géographiquement voisines, mais différentes, qui correspondent vraisemblablement à

des biotopes définis, qu'il reste à préciser. A propos de l'une de ces deux espèces R. Serène fournit une indication supplémentaire (in litt.): « je crois pouvoir avancer que l'espèce à doigts orangé [C. minutus] vit toujours sur les colonies vivantes et entre les branches, dans la partie vivante, plus spécialement sur les colonies de Seriatopora et Pocillopora ».

Calcinus vachoni sp. nov., dont de nombreux exemplaires ont été recueillis à marée basse ou en eau peu profonde sur le récif corallien littoral, sans qu'on puisse préciser davantage son habitat, est la seule espèce qui ait aussi été capturée par des dragages, l'un pratiqué à une profondeur non indiquée mais certainement assez faible,

l'autre par 19 mètres.

Quant au Calcinus pulcher sp. nov., probablement assez étroitement localisé, il n'a été trouvé qu'en deux stations, sur des fonds de « sable, coraux et débris de coraux », au cours de plongées à 3 et 10 mètres de profondeur.

Il est souhaitable que, compte-tenu des résultats exposés ici, de nouvelles récoltes de *Calcinus* soient pratiquées dans la région de Nhatrang, et qu'une attention particulière soit apportée aux conditions écologiques dans lesquelles vit chaque espèce. On peut espérer que d'autres spécimens de *C. aff. spicatus* seront retrouvés et qu'il sera ainsi possible de préciser le statut taxonomique de cette espèce.

#### Calcinus minutus Buitendijk, Fig. 1, 6-8, 14, 18.

Calcinus minutus Buitendijk, 1937, p. 269, fig. 13-15.

Matériel examiné. — 19 spécimens provenant des localités suivantes: Plage de Bai Dong, coraux, 3-4 m, plongée (Rte. 1393, 15.11.53). — Hon Miêu, pointe S. E., roche, 2-3 m, plongée (Rte. 1441, 2.3:54). — Hon Tâm, coraux, 2 m, plongée (Rte. 1464, 15.6.54). — Hon Nôi, côte S. W., roches et débris de coraux, 0,5-6 m, à la main et plongée (Rte. 1474, 16-17.7.54). — Hon Mun, côte nord, sable et gros blocs de roche, 2-4 m, plongée (Rte. 1496, 23.9.54). — Hon Miêu, pointe S. E., sable et coraux, à la main (Rte. 1536, 16.5.55).

Description. — Écusson céphalothoracique un peu plus long que large, le rapport des deux dimensions égal en moyenne à 6/5. Rostre obtus, court. Chez les adultes, pédoncules oculaires, sensiblement de même longueur que l'écusson ou même un peu plus longs, le droit un peu plus court; leur diamètre minimum compris 7 à 8 fois dans leur longueur; écailles oculaires avec 1 à 4 dents sur le bord antérieur. Pédoncule antennulaire atteignant le quart distal des pédoncules oculaires et dépassant les pédoncules antennaires de la moitié de leur article distal (fig. 1).

Chélipède gauche très variable chez les mâles adultes : dans certains

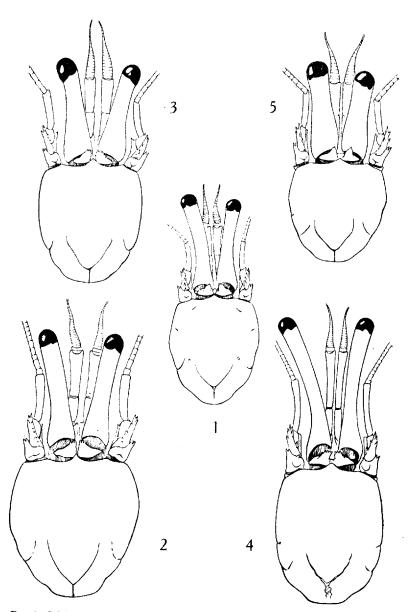


Fig. 1, Calcinus minutus Buitendijk, & 8 mm, × 6. — Fig. 2, C. vachoni sp. nov., & type 8 mm, × 10. — Fig. 3, Id., & 4 mm, × 15. — Fig. 4, C. pulcher sp. nov., & type 11 mm, × 6. — Fig. 5, C. aff. spicatus Forest, & 3,5 mm, × 15.

cas, carpe à peu près inerme, à bord supéro-interne simplement anguleux dans la région distale; main allongée (longueur/hauteur = 2,2 environ), à bord inférieur légèrement concave, lisse; dactyle très faiblement granu-

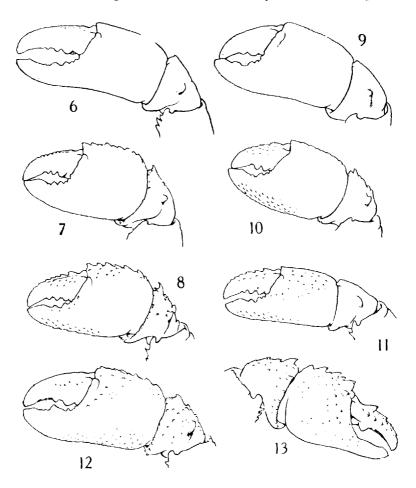


Fig. 6-12. — Chélipède gauche.

6, Calcinus minutus Buitendijk, & 8 mm, × 6; 7, id., autre & 8 mm, × 6; 8, id., & 3,2 mm, × 15; 9, C. vachoni sp. nov., & type 8 mm, × 6; 10, id., & 4 mm, × 13; 11, C. aff. spicatus, \( \preceq 3,5 \) mm, × 15; 12, C. pulcher, sp. nov., & type 11 mm, × 5,5; Fig. 13.—C. pulcher sp. nov., & type 11 mm, chélipède droit, × 5,5.

leux par dessus (fig. 6); chez d'autres spécimens, carpe avec une épine distale au bord supérieur et quelques tubercules dans la région antérieure, main courte (longueur/hauteur = 1,7 environ), à bord supérieur tuberculé,

à bord inférieur légèrement convexe (fig. 7). Chélipède gauche femelle de ce dernier type. Chez les plus petits individus, tubercules du carpe et de la main plus nombreux et plus aigus (fig. 8).

Dactyle des 2e et 3e pattes thoraciques, faiblement comprimé latéralement, plus court que le propode, avec 7-8 spinules au bord inférieur. Rapports des longueurs (bord supérieur) de ces deux articles et de la longueur à la hauteur maximum du propode, égaux respectivement à 4/5 et à 3,5 environ pour la p³ gauche.

Pilosité des p² et p³ assez faible, constituée surtout par de maigres faisceaux de soies inégales, à très petites barbules, disposées en courtes rangées transversales, plus nombreuses sur les régions inférieures des articles (fig. 14).

Lobes postérieurs du telson bordé de longues soies et, à partir de l'apex du lobe gauche jusqu'au milieu du lobe droit, de fortes épines crochues (fig. 18).

Coloration sur le vivant : carapace céphalothoracique blanchâtre dans la région antérieure, violacée dans la région postérieure; pédoncules oculaires roses, pédoncules antennulaires et antennaires bleu foncé à la base et verdâtre; chélipèdes blanchâtres avec quelques ponctuations rouge-orange sur les doigts; pattes ambulatoires avec le dactyle et la région distale du propode rouge-orange intense, le reste blanc jaunâtre avec des ponctuations rouge-orange.

D'après A. Buitendijk, les spécimens en alcool ont les écailles oculaires, les régions distales des pédoncules antennulaires et antennaires, et des maxillipèdes bleutés; la carapace et les pattes sont d'un blanc tacheté d'orange, les dactyles des pattes ambulatoires orange clair avec des petites taches plus sombres.

Nos spécimens sont dans l'ensemble plus décolorés : les écailles oculaires et la base des antennes sont rougeâtres, l'extrémité des maxillipèdes externes bordée de bleu, les dactyles des pattes ambulatoires d'un jaune-orange assez pâle et les taches jaunes sur le reste de ces appendices sont peu visibles.

Remarques. — La description et les dessins de A. Buitendijk (1937, p. 270), s'appliquent bien à nos spécimens de petite taille, mais les plus grands individus, à carapace de 8 à 10 mm, tel celui dont la région antérieure est figurée ici (fig. 1) ont des pédoncules oculaires plus longs et plus grêles. Si, chez les jeunes, le chélipède gauche présente des tubercules plus ou moins épineux (cf. fig. 8 et Buitendijk, loc. cit., fig. 14<sup>1</sup>), chez les mâles les plus grands cet appendice est en général beaucoup plus allongé et lisse (fig. 6) comme chez le spécimen de Kera mentionné par A. Buitendijk. Chez d'autres mâles (fig. 7) et chez les femelles, le chélipède présente une forme et une ornementation qui se rapprochent de celles des jeunes.

1. Les légendes des fig. 13 et 14 de A. Buitendijk sont à intervertir.

Comme je l'ai indiqué en 1956 <sup>1</sup>, C. minutus est extrêmement proche de C. nitidus Heller de Tahiti. Le dessin du chélipède gauche du scul spécimen — un mâle à carapace de 10,5 mm — de C. nitidus

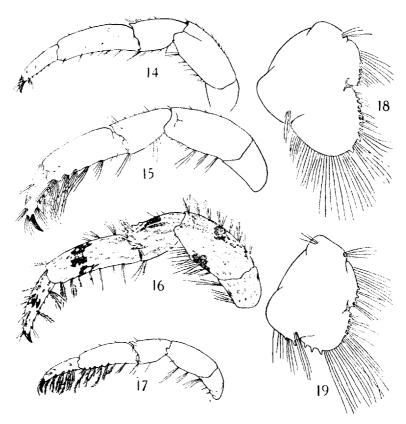


Fig. 14-19. - Troisième patte thoracique gauche.

14. Calcinus minutus Buitendijk, ♂ 8 mm, × 5,5; 15, C. eachoni sp. nov., ♀ allotype-6,5 mm, × 9; 16, C. pulcher sp. nov., ♂ type 11 mm, × 5; 17, C. aff. spicatus Forest, ♂ 3,5 mm, × 9.

Fig. 18-19. — Telson.

18, C. minutus Buitendijk, 3 10,5 mm, × 16; 19, C. vachoni sp. nov., 3 type 8 mm, × 16.

que j'ai examiné (Forest, 1956, p. 219, fig. 3) ressemble beaucoup à celui de certains C. minutus (cf. fig. 6). Les seules différences que

1. Dans cette note, un malencontreux lapsus m'a fait écrire minimus au lieu de minutus; je n'ai pu rectifier l'orthographe sur les épreuves, les circonstances m'ayant empêché de les corriger personnellement.

l'on peut relever entre ce spécimen et un mâle de C. minutus de même taille, le plus grand que j'ai rencontré, portent sur des proportions et la coloration : chez C. nitidus, le pédoncule oculaire gauche (le droit manque) a une largeur minimum comprise dix fois dans sa longueur au lieu de huit fois ; les pattes ambulatoires sont un peu plus longues et un peu plus grêles ; les dactyles des pattes ambulatoires sont, après un long séjour en alcool, d'un rouge orange intense et il y a, en plus, de larges taches orange persistant sur les chélipèdes, taches qui ne paraissent pas exister chez C. minutus.

Lorsque d'autres C. nitidus auront été retrouvés et que l'on aura pu déterminer la variabilité de cette espèce, l'on sera peut-être amené à considérer C. minutus comme un synonyme, C. minutus est également très proche de C. rosaceus Heller (Fonest, 1956, p. 225), de l'ouest de l'Océan Indien, dont on ne peut guère le distinguer que par la coloration qui, chez les C. rosaceus conservés en alcool, est uniformément rose à l'exception d'un anneau distal blanc sur les pédoncules oculaires, sur le dactyle et sur le propode des pattes ambulatoires.

#### Calcinus vachoni sp. nov.

Fig. 2, 3, 9, 10, 15, 19.

MATÉRIEL EXAMINÉ. — 45 spécimens provenant des localités suivantes: dragage entre Hon Cuc Chim et la côte (Rte. 1424, 29.12.1953. — Rocher Noir, récif de coraux, 1 m, à la main (Rte. 1456, 18.5.1954) et 0,5-6 m, à la main et plongée (Rte. 1475, 22.7.54). — Hon Lon, îles Tré, côte N.W., sable et gros blocs de roche, 2 m, plongée (Rte. 1501, 27.9.54). — Hon Miêu, pointe S.E., sable et coraux, à la main (Rte. 1536, 16.5.55). — A 4 milles au N.O. de Hon Lon, 19 m, dragage (Rte. 1537, 20.5.55).

Tous ces spécimens sont des paratypes à l'exception d'un mâle à carapace de 8 mm et d'une femelle à carapace de 6,5 mm, tous deux de la récolte 1456, choisis respectivement comme holotype et allotype.

En outre, un spécimen recueilli à l'île des Pêcheurs (Rte. 1474) est rattaché avec doute à cette espèce en raison d'une pigmentation particulière.

DESCRIPTION. — Écusson céphalothoracique plus long que large, le rapport des deux dimensions variant entre 10/9 et 6/5. Pédoncules oculaires un peu plus courts que l'écusson; leur diamètre minimum compris 6 à 7 fois dans leur longueur; cornée petite et à peine renflée chez les adultes. Écailles oculaires avec 3 ou 4 dents au bord distal. Pédoncules antennulaires n'atteignant pas tout à fait la cornée. Pédoncules antennaires dépassant légèrement le tiers distal des pédoncules oculaires (fig. 2).

Chélipède gauche du mâle adulte avec la protubérance habituelle sur

la face supéro-externe du carpe, sans dents ni tubercules sur cet article ni sur la main qui, lisse ou très finement granuleuse, est sensiblement deux fois plus longue que haute; bord palmaire inférieur faiblement concave (fig. 9).

Chez les mâles de petite taille et chez les femelles, main plus courte, (le rapport de la longueur à la hauteur maximum voisin de 1,7) avec le bord inférieur convexe, une dent distale suivie de plusieurs tubercules plus ou moins aigus sur le carpe; régions supérieure et inférieure du propode et dactyle tuberculés (fig. 10).

Pattes ambulatoires assez trapues avec 4-5 spinules sous le dactyle. Pour la troisième patte thoracique gauche, bord supérieur du dactyle un peu plus court que celui du propode; rapport de la longueur du bord supérieur à la hauteur maximum de ce dernier article variant de 2,2 (chez les plus petits) à 2,5 environ.

Pilosité forte sous la moitié distale du propode et sous le dactyle : il y a en particulier une rangée transverse de longues soies plumeuses dans la région antérieure du propode, qui cache le bord inférieur du dactyle (fig. 15).

Telson avec le lobe postérieur gauche assez court, arrondi; une frange de longues soies sur le bord postérieur des deux lobes; deux séries de dents crochues: l'une, de 2 à 5, sur le bord latéral gauche, en avant de la frange de soies postérieure, l'autre s'étendant de part et d'autre de l'échancrure médiane (fig. 19).

Coloration sur le vivant assez variable : la majeure partie des spécimens ont l'écusson céphalothoracique, les pédoncules oculaires et antennulaires, la base des antennes, verts ainsi que les appendices thoraciques, à l'exception des doigts qui sont blanc jaunâtre; le dernier article du pédoncule et le flagelle des antennes sont rougeâtres et il y a, sur chaque pédoncule oculaire, près de la base, une large tache d'un vert très sombre qui n'atteint pas le bord externe de l'appendice. Chez d'autres individus la teinte verte est remplacée par une teinte jaunâtre ou brunâtre clair et les taches sur les pédoncules oculaires sont brun foncé. Deux spécimens étaient presque uniformément d'un blanc rosâtre avec cependant un très large anneau noir sur chaque pédoncule oculaire et les pédoncoles antennulaires noirs sauf pour l'article distal bleu clair. Dans l'alcool, la plupart des spécimens se sont complètement décolorés. Ne subsiste sur certains exemplaires et notamment chez le type, qu'une teinte grisbleu sur les chélipèdes, alors que le dernier article des antennules est encore teinté de bleu.

Remarques. — Cette espèce, que je suis heureux de dédier au Professeur M. Vachon, est la mieux représentée parmi les *Calcinus* de Nhatrang qui m'ont été communiqués ; j'en ai, en effet, dénombré 45 spécimens provenant de 6 récoltes et mesurant de 2,5 à 8 mm.

C. vachoni se distingue des trois espèces apparentées, C. minutus Buitendijk, C. nitidus Heller et C. rosaceus Heller par une série de caractères dont les plus nets sont les suivants :

Les pédoncules oculaires sont un peu plus courts et moins grêles, le dactyle des pattes ambulatoires est plus court et armé par dessous d'un plus petit nombre de spinules cornées, 4 à 5 au lieu de 6 à 8 pour la troisième patte thora ique gauche. La pilosité des pattes ambulatoires et notamment des deux p³ est différente : la région distale du propode et le dactyle sont garnis par dessous de longs poils plumeux qui cachent en partie la région inférieure du dactyle. Enfin on observe sur le bord gauche du telson des épines qui ne sont visibles dans aucune des trois autres espèces.

Une femelle de la collection (Rte. 1474) à carapace de 6 mm, privée de l'extrémité de l'abdomen, diffère, à en juger par les notes de couleur qui m'ont été communiquées, des autres spécimens : carpe et région distale du mérus des chélipèdes sont noirs tachetés de blanc et un large anneau noir occupe la moitié proximale du dactyle des pattes ambulatoires. Je n'ai pu relever comme autres différences avec les individus typiques que la brièveté particulière des tlactyles des  $p^2$  et  $p^3$ , par rapport aux propodes, et la pilosité assez faible de ces articles, ainsi que la dissymétrie relativement peu marquée des chélipèdes. L'absence de telson est un élément supplémentaire d'incertitude et ce n'est qu'avec doute que j'identifie ce spécimen à C. vachoni.

#### **Calcinus pulcher** sp. nov. Fig. 4, 12, 13, 16.

MATÉRIEL EXAMINÉ. — Rocher Noir, face N.E., coraux, 10 m, plongée (Rte. 1457, 22.5.54) : 2 ♀ dont 1 ovigère (Paratypes). — Hon Lon, face à Nhatrang, sable et débris de coraux, 3 m, (Rte. 1494, 16.9.54) : 3 spécimens dont 1 ♂ à carapace de 11 mm (holotype) et 1 ♀ à carapace de 8 mm (allotype).

DESCRIPTION. — Écusson céphalothoracique plus ou moins allongé, le rapport des dimensions égal à 4/3 environ chez le type, proche de 1/1 chez d'autres spécimens. Pédoncules oculaires plus longs que l'écusson, leur longueur représentant plus de 11 fois leur diamètre minimum chez l'holotype, un peu moins longs et moins grêles chez les plus petits exemplaires. Écailles oculaires à bord distal armé de 3-4 dents, parfois d'une seule chez les plus petits exemplaires. Pédoncules antennulaires atteignant le quart distal des pédoncules oculaires qui dépassent les pédoncules antennaires de près de la moitié de leur longueur (fig. 4).

Chélipède gauche avec le carpe et la main recouverts en partie de tubercules plus ou moins aigus; rapport de la hauteur à la longueur de la main voisine de 1, 8 chez le mâle (fig. 12) et de 1,6 chez la femelle.

Chélipède droit avec la région palmaire renflée, des tubercules cornés sur le carpe, le propode et le dactyle (fig. 13).

Pattes ambulatoires avec, sur le carpe, une dent distale suivie de plusieurs denticules; dactyle à peine comprimé latéralement, armé de 6 épines sur le bord inférieur pour la  $p^3$  gauche, de 7 à 9 épines pour les autres pattes. Rapport longueur du bord supérieur/hauteur maxi-

mum du propode de  $p^3$  gauche voisin de 3; rapport des longueurs (bord supérieur) du propode et du dactyle de cet appendice voisin de 6/5.

Pilosité des  $p^2$  et  $p^3$  constituée par des faisceaux de soies plumeuses, disposés surtout sur les régions supérieure et inférieure des articles (fig. 16).

Coloration sur le vivant : écusson brunâtre avec une large tache plus foncée en arrière du rostre. Pédoncules oculaires rouge carminé dans la moitié proximale, brun en avant. Extrémité des pédoncules antennulaires bleue. Chélipèdes bruns avec les doigts jaunâtre et une grosse tache brun foncé sur les faces externe et interne de la région palmaire. Pattes  $p^2$  et  $p^3$  jaunes brunâtres avec des petites taches rouges ou brunes allongées disposées en lignes longitudinales ; des taches plus larges brun foncé disposées en anneau médian sur chaque article, à l'exception du carpe des  $p^2$  qui serait presque entièrement rouge carminé. Les marques colorées subsistent, atténuées, dans l'alcool sous la forme de marbrures rougeâtres ou brunâtres.

Remarques. — Calcinus pulcher se distingue par sa pilosité et surtout par sa coloration particulière des autres Calcinus indopacifiques à pédoncules oculaires grêles. Vivant, comme les autres espèces de Nhatrang, parmi les coraux, on notera qu'il n'a été capturé qu'au cours de plongées sur des fonds de 3 à 10 mètres.

Calcinus aff. spicatus Forest. Fig. 5, 41, 47.

? Calcinus spicatus Forest, 1951, p. 90, fig. 10-13.

Matériel examiné. — Rocher Noir, récif de coraux, 1 m, à la main (Rte. 1456, 18.5.54) : 1 ♀ juv. à carapace de 3,5 mm.

Description. — Écusson céphalothoracique presque aussi large que long. Pédoncules oculaires avec un diamètre minimum compris environ 5 fois dans la longueur, laquelle est sensiblement la même que celle de l'écusson. Écailles oculaires avec une seule épine distale. Pédoncules antennulaires atteignant presque la cornée du pédoncule oculaire droit; pédoncules antennaires un peu plus courts (fig. 5).

Chélipède gauche seulement un peu plus grand que le droit, avec le carpe inerme, la main sub-cylindrique dans la région palmaire, lisse, sauf près du bord supérieur où il existe quelques ponctuations et près du bord inférieur où elle est faiblement tuberculée : des tubercules spinuleux sur le dactyle. Hiatus interdigital peu important (fig. 14).

Pattes ambulatoires  $p^2$  et  $p^3$  avec le dactyle grêle; son bord supérieur sensiblement aussi long que celui du propode. Sous ces deux articles des faisceaux de longues soies plumeuses (fig. 17).

Coloration sur le vivant : carapace d'un vert maculé de rosâtre. Pédoncules oculaires bleu clair dans la région distale, bleu très foncé dans la moitié proximale, pédoncules antennaires et flagelles jaunes, chélipèdes brun foncé avec les doigts blanc jaunâtre ;  $p^2$  brun foncé jusqu'au milieu du propode,  $p^3$  également brun foncé jusqu'au milieu du carpe, les autres régions des pattes ambulatoires blanc jaunâtre tacheté de brun.

Remarques. — Le petit spécimen sommairement décrit ci-dessus ne me paraît identifiable à aucune des espèces précédentes ni à un autre Calcinus déjà signalé du Viet-Nam. Par la forme du chélipède gauche, il se rapprocherait des jeunes C. pulcher, mais en diffère par les proportions et la pilosité de cet appendice, ainsi, que par la coloration. Par la pilosité des pattes ambulatoires, il ressemble à P. vachoni avec cependant des soies plus longuement plumeuses; il s'en éloigne par le dactyle de ces appendices, plus grêle, par la forme du chélipède gauche, par le telson et également par la coloration.

C'est d'une espèce de Tahiti, C. spicatus Forest, que ce spécimen m'a paru le plus voisin : C. spicatus a en effet un dactyle des p<sup>2</sup> et p<sup>3</sup> (Forest, 1951, p. 91, fig. 13) grêle, presque aussi long que le propode ; d'autre part la pilosité de ces appendices est très voisine ; les soics sur les pattes ambulatoires portent de longues barbules et sont disposées à peu près de la même façon. Dans les deux cas, la dissymétrie entre les deux chélipèdes est relativement peu marquée.

Certes, il existe entre le petit spécimen de Nhatrang et l'holotype (et seul spécimen connu) de C. spicatus des différences notables mais qui sont certainement en partie liées à la différence de taille : carapace de 3, 5 mm pour l'un, de 11 mm pour l'autre : c'est le cas pour les pédoncules oculaires toujours relativement plus courts et moins grêles chez les individus les plus jeunes (cf. fig. 5 et Forest, 1951, fig. 10). Le Calcinus recueilli à Nhatrang présentait une coloration vraisemblablement caractéristique de l'espèce mais qui ne peut guère intervenir dans la comparaison avec le type de C. spicatus recueilli en 1905 et certainement très décoloré (loc. cit., p. 93).

La découverte d'autres spécimens, plus grands, de la forme désignée ici sous le nom de C. aff. spicatus permettra soit de l'identifier à l'espèce de Mangareva, soit de la décrire comme espèce distincte.

Laboratoire de Zoologie du Muséum.

#### BIBLIOGRAPHIE

- Alcock, A., 1905. Catalogue of the Indian Decapod Crustacea in the collection of the Indian Museum, Pt. 2, Anomura, fasc. 1. Pagurides, pp. 1-xt, 1-197, 16 pl.
- Buttenblik, A. M., 1937. The Paguridea of the Snellius Expedition. Temminckia, Leiden, 2, pp. 251-280.
- Fize, A. et Serène, R., 1955. Les Pagures du Viet-Nam. Notes Inst. océanogr. Nhatrang, nº 45, pp. 1-1x, 1-228, 35 fig. texte, 6 pl. h. t.

- Forest, J., 1951. Remarques sur quelques Paguridae du genre Calcinus à propos de la description de deux espèces nouvelles de Polynésie orientale: Calcinus seurati et Calcinus spicatus. Bull. Soc. Zool. France, 76, nº 1-2, pp. 83-99, 18 fig.
- 1952. Remarques sur les genres Diogenes Dana et Troglopagurus Henderson à propos de la description d'un Paguridae nouveau de la côte occidentale d'Afrique. Diogenes mercatoris sp. nov. Bull. Inst. Roy. Sci. nat. Belgique, 28, nº 11, pp. 1-15, 15 fig.
- 1955. Pagurides. Exp. océanogr. belge eaux cotières afric. Atlant. Sud (1948-1949), Rés. scient., 3, nº 4, pp. 21-147, 6 pl. h. t.
- 1956. Sur Calcinus nitidus Heller et C. rosaceus Heller (Crust. Paguridae). Bull. Mus. Hist. nat., 2e sér., 28, no 2, pp. 218-227, 8 fig.
- 1956. Sur une collection de Paguridae de la Côte de l'Or. Proc. Zool. Soc. London, 126, nº 3, pp. 335-367, 14 fig.
- 1957. Les Pagures du Viet-Nam. I. Le genre Diogenes Dana. Bull. Mus. Hist. nat., 2° sér., 28, n° 6, (1956), pp. 524-532, 16 fig.
- Forest, J., et Guinot, D., 1956. Sur une collection de Crustacés Décapodes et Stomatopodes des mers tunisiennes. *Bull. Stat.* océanogr. Salammbô, nº 53, pp. 24-43, 5 fig.
- Heller, C., 1865. Crustaceen. Reise « Novara », Zool., 2, pp. 1-280, 25 pl.
- HILGENDORF, F., 1878. Die von Hrn. W. Peters in Moçambique gesammelten Crustaceen. Monatsb. Kon. Akad. Wiss. Berlin, pp. 782-851, pl. 1-4.
- Nobili, G., 1906. Faune carcinologique de la Mer Rouge. Décapodes et Stomatopodes. Ann. Sci. Nat. Zool. Paris, sér. 9, 4, pp. 1-347, pl. 1-11.
- 1906. Mission J. Bonnier et Ch. Pérez (Golfe Persique, 1901). Crustacés Décapodes et Stomatopodes. Bull. sci. France Belgique, Paris, 40, pp. 13-159, pl. 2-7.
- 1907. Ricerche sui Crostacei della Polinesia. Decapodi, Stomatopodi, Anisopodi e Isopodi. Mém. Acc. Sci. Torino, sér. 2, 57, pp. 351-430, 3 pl.
- WHITELEGGE, T., 1897. The Crustacea of Funafuti. Mem. Austral. Mus., 3, pp. 127-151, pl. 6-7.

MARKATATA 7. PAULART - PERSONA





.